

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUIL-EN-TOURAINES

Séance du : Jeudi 23 décembre 2021

Date de la convocation : 17 décembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de présents : 09

Nombre d'exprimés : 11

L'an deux mil vingt et un le vingt-trois décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale respectant les mesures sanitaires en vigueur suivant les dispositions de l'art. 9 2020-562 du 13 mai 2020. Sous la présidence de Monsieur Claude Cicutti, Maire.

**Présents :** Claude Cicutti, Sylvain Pasnon, Gertrude Lejeune, Mireille Cicutti, Aurélie Gabillon, Annabelle Sellier, Philippe Morlec, Cindy Desroches ; Eloïse Meslet.

**Absents :** ; Anne-Laure Gautron ; Marie Dufour ; Didier Maurice

**Absent excusé** Christophe Béline( pouvoir à Claude Cicutti) , Théo Valibus (pouvoir à Sylvain Pasnon)

Début de séance : 19H10

Signature du registre des présents

Désignation du secrétaire de séance : Madame DESROCHES Cindy

## **1- Approbation du compte-rendu de la séance précédente**

Monsieur le Maire demande aux élus s'ils ont des remarques sur le compte-rendu de la séance du 28 septembre 2021. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver le compte-rendu de la réunion du 07 décembre 2021.

## **2-D2021-37- Financement du parcours de santé**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le projet d'aménagement du parcours de santé. Le plan de financement et les demandes de subventions s'élaborent de la façon suivante :

Le plan de financement est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL HT					
DÉPENSES		FINANCEURS	MONTANTS SUBVENTIONNABLES HT	TAUX	MONTANT DE L'AIDE SOLLICITÉ
Parcours (Agrès)	7 000,00 €	FDSR/FDADT	10 000,00 €	50,00%	5 000,00 €
Nettoyage installation	et 3 000,00 €				
				<b>Sous total des aides sollicitées</b>	<b>5 000,00 €</b>

		Autofinancements	50,00 %	5 000,00 €
<b>TOTAL Dépenses</b>	10 000,00 €	<b>Coût HT</b>		10 000,00 €

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :**

- **De solliciter** la subvention du conseil départemental et donner pouvoir au maire pour demander cette subvention.
- **De donner pouvoir** au Maire pour signer tous les actes à intervenir pour le règlement de ce dossier

### **03/ D2021-38-Décision modificative- Budget écoquartier**

Dans la cadre des opérations budgétaires de fin d'années concernant le budget lotissement écoquartier, il convient de procéder à des mouvements de crédit afin de réaliser la constatation du stock final de ce budget.

SECTION	CHAPITRE	COMPTE	DÉPENSES	RECETTES
Investissement	40	3555	3 780,00 €	
Investissement	20	2031	-3 780,00 €	
Fonctionnement	42	71355		3 780,00 €
Fonctionnement	74	74741		-3 780,00 €

### **04/ QUESTIONS DIVERSES**

#### *1/ABIC. Atlas de Biodiversité Intercommunale*

Il s'agit de référencer les sites de la commune qui peuvent héberger des espèces rares ou menacées. Un référent communal doit-être porteur du projet, et interlocuteur privilégié des différents organismes dans ce projet. Monsieur Pasnon propose que ce travail soit collectif, et que chaque élu visite son quartier afin d'identifier les sites concernés.

#### *2/ LA PETITE ÉPICERIE*

Il n'est pas possible pour la commune de porter un projet dont la compétence développement économique est une compétence communautaire. De plus, le coût de ce projet est trop élevé. Un courrier pour saisir la communauté de communes est en cours de rédaction. Il sera nécessaire de déterminer le montant du fond de concours, si la CCVA porte le projet.

*La séance est levée à 20H15*

Claude CICUTTI, Le Maire	Sylvain PASNON, 1 <sup>er</sup> Adjoint	Gertrude LEJEUNE, 2 <sup>e</sup> adjointe
Mireille CICUTTI, 3 <sup>e</sup> adjointe	Cindy DESROCHES, 4 <sup>e</sup> adjointe	Christophe BELINE (pouvoir à Claude CICUTTI)
Marie DUFOUR	Aurélie GABILLON	Anne-Laure GAUTRON
Didier MAURICE	Éloïse MESLET	Philippe MORLEC
Annabelle SELLIER	Théo VALIBUS (pouvoir à Monsieur Pasnon Sylvain)	